

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/08/2022

12ème opération de mise à l'abri – 326 personnes regroupées sur un campement au niveau de la Porte de Pantin – Square de la Marseillaise (Paris 19^{ème}) ont été prises en charge

Ce 4 août, 165 personnes en famille et 161 hommes isolés ont bénéficié d'une mise à l'abri par les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, au niveau de la Porte de Pantin – square de la Marseillaise.

Les 161 hommes isolés ont été orientés vers des centres d'accueil et d'examen des situations administratives, où sera procédé à l'évaluation de celles-ci en vue de leur réorientation. Ils y bénéficieront également d'un accompagnement social et sanitaire.

L'orientation des familles vers des places en province a été engagée. 86 personnes sont ainsi parties vers des centres d'hébergement en province, où elles pourront bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif afin d'être ré-orientées. Par exception, 79 personnes présentant des vulnérabilités toutes particulières ont été orientées vers l'accueil de jour d'Austerlitz où un accompagnement social renforcé leur sera proposé puis une orientation. 16 personnes ont par ailleurs été orientées au titre de la protection maternelle et infantile par la Ville de Paris.

Une soixantaine de personnes ont refusé les solutions d'hébergement qui leur étaient proposées.

Depuis le début de l'année 2022, 3 212 personnes ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'Etat. Toutes les personnes prises en charge lors de ces opérations se voient proposer un hébergement.

La mobilisation de l'État pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 156 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Les chiffres clés :





- 326 personnes mises à l'abri pour l'opération du square de la Marseillaise ;
- 12 mises à l'abri en 2022 au bénéfice de 3 212 personnes ;
- 9 345 orientations vers des solutions d'hébergement en région entre janvier et juin 2022, 16 000 orientations en 2021, dans le cadre du SNADAR;

- Plus de 156 000 personnes en situation de précarité bénéficient d'une prise en charge au titre de l'hébergement en Île-de-France et chaque nuit.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)   

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15